



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 29 juin 2016

Préavis N° 10/2016 concernant le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2015

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 27 juin 2016 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 10/2016,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes communaux 2015 tels que présentés ;

a accepté à l'unanimité, la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2015.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 juin 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Daniel Berner

La secrétaire

Tommasina Maurer

